

Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest

Anjou. Maine. Poitou-Charente. Touraine

124-4 | 2017

Varia

Algaron. Itinéraires d'un charlatan en Bretagne au XVIII^e siècle

À la rencontre des thérapeutes du cancer

Algaron. The journeys of a quack in Brittany in the 18th century and the problem of cancer therapists

Daniel Droixhe



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/abpo/3723>

ISBN : 978-2-7535-7411-3

ISSN : 2108-6443

Éditeur

Presses universitaires de Rennes

Édition imprimée

Date de publication : 20 décembre 2017

Pagination : 83-110

ISBN : 978-2-7535-7409-0

ISSN : 0399-0826

Référence électronique

Daniel Droixhe, « Algaron. Itinéraires d'un charlatan en Bretagne au XVIII^e siècle », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* [En ligne], 124-4 | 2017, mis en ligne le 20 décembre 2019, consulté le 18 décembre 2017. URL : <http://journals.openedition.org/abpo/3723>

Algaron

Itinéraires d'un charlatan en Bretagne au XVIII^e siècle

À la rencontre des thérapeutes du cancer

Daniel DROIXHE

Professeur émérite de l'université Libre de Bruxelles

Chargé de cours honoraire de l'université de Liège

Membre de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique

Membre titulaire de la Société française d'histoire de la médecine

Le 22 septembre 1776, le médecin Bougourd, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu de Saint-Malo, se réjouissait de « l'établissement d'une Société de Correspondance royale de médecine » appelée à fonctionner comme « une académie qui, ne s'occupant que de la pratique, devint le dépôt général des connaissances dans cette partie et les fit circuler ensuite dans tout le royaume¹ ». La Société visait notamment à instaurer une nouvelle réglementation en matière de distribution des remèdes, en remplaçant l'ancienne « Commission pour l'examen des remèdes et des eaux minérales ». « En

1. Bibl. de l'Académie de médecine (Paris) : Archives de la Société royale de médecine, SRM 199, d 9, 40. Sur la famille Bougourd, qui comptait aussi des chirurgiens : GOUBERT, Jean-Pierre, *Malades et médecins à Saint-Malo à la veille de la Révolution*, Presses universitaires de Rennes, 2013, *passim* et notamment p. 79. Le médecin se montrera « royaliste convaincu et futur opposant à la Révolution » (p. 122). Voir les *Archives de la Société royale de Médecine. Inventaire analytique détaillé des registres cotés Mss. 5 à 16 et Ms. 33 et des cartons cotés SRM 85-204*, par Marie-Antoinette FLEURY, avec la collaboration de Damien BLANCHARD, Florence CLAUD, Marie DAVAINÉ et Marie PIKETTY, sous la direction de Laurence CAMOUS, première édition électronique, Académie nationale de Médecine. Bibliothèque, 2010, [<http://bibliotheque.academie-medecine.fr/static/SRM/>]. Je remercie Damien Blanchard de l'aide apportée dans la manipulation de ces archives. Ma gratitude va particulièrement à Jacques Rouëssé qui n'a cessé d'accompagner ma recherche de sa confiance et dont *Une histoire du cancer du sein en Occident. Enseignement et réflexions* (Paris, Springer, 2011) a constamment nourri mes enquêtes. Les lecteurs de mon manuscrit, aux *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, ont apporté des corrections et suggestions utiles, notamment Gauthier Aubert, Sébastien Jahan et Valérie Neveu. Muriel COLLART a également revu, en les enrichissant de ses remarques, les différentes versions de cet article.

développant une nouvelle sorte d'organisation médicale avec un regard national », écrit Marie-Laure Simonetta, elle « risquait de porter atteinte à la structure corporative de la profession ». Elle s'attira ainsi l'opposition de la Faculté de médecine, qui « désirait garder ses rôles traditionnels » en maintenant « autant que possible la sphère d'influence du premier médecin² ». Bougourd notait par ailleurs : « plus on est éloigné de la capitale, moins on est au cours des découvertes nouvelles, et moins chaque médecin a de compétiteurs dans sa ville, plus l'émulation languit et s'éteint ». La Société royale de médecine qui avait tenu le 13 août sa première assemblée était appelée à rétablir, par la nomination de correspondants, un « équilibre général » de l'information, « rompu surtout dans les petits endroits ». Elle devait ainsi devenir « un stimulus puissant pour des talents engourdis dans une pernicieuse nonchalance ». Bougourd, que l'*État de la médecine, chirurgie en Europe, et principalement en France pour 1777* mentionne comme l'un des six médecins de Saint-Malo³, fait confiance à la Société pour « rétablir l'honneur presque avili de notre profession », notamment par la concurrence et les « meurtres des charlatans ». Il s'agit de s'en prendre résolument à ces « hydres qu'on ne peut abattre que par de grands coups ».

C'est que la Bretagne en est particulièrement infestée, comme en témoigne trois ans plus tard le docteur Hodouin, de Guingamp, « conseiller ordinaire du roi », dans une lettre à Vicq d'Azyr datée du 18 avril 1779⁴ : « Notre pays est rempli de charlatans qui font un mal considérable aux malheureux gens du peuple qui, je crois, sont encore plus bornés dans le pays de Basse-Bretagne, et qui donnent aveuglément à la friponnerie de ces gens-là ». Comme « la police n'y prête pas la main », « ils tuent impunément ». Hodouin peut alléguer deux exemples d'habitants « qui viennent d'être, pour le dire, égorgés par un nommé Visconti, qui se porte pour médecin, chirurgien et tout ce qu'il vous plaira ».

En matière de « charlatans, opérateurs et autres distributeurs de remèdes », « cette engeance n'est pas rare ici non plus qu'ailleurs », confirme en novembre de la même année le docteur Bagot qui exerce à Saint-Brieuc – même s'il en paraît « moins dans nos villes que dans les bourgades voisines où les dupes sont plus faciles à faire⁵ ». Le praticien promet de communiquer à la Société les « annonces » et « affiches » distribuées par les empiriques. Il tient cependant à souligner un défaut de l'entreprise :

2. SIMONETTA, Marie-Laure, *La Société royale de médecine 1776-1793*, mémoire de maîtrise, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 1992, p. 20 et 142 (*La lutte contre le charlatanisme*) ; RONDARD, Julien, *La Société royale de médecine et la question des remèdes secrets (1778-1793). De l'empirisme vertueux au charlatanisme effronté. Tentatives de régulation d'un marché*, mémoire de master 1, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2011 ; BROCKLISS, Laurence et JONES, Colin, *The Medical World of Early Modern France*, Oxford, Clarendon, 1997, *passim*.

3. HORNE, Jacques de, GOULIN, Jean, LA SERVOLLE, Pierre de, *État de la médecine, chirurgie en Europe, et principalement en France pour l'année 1777*, Paris, V^e Thiboust, 1777, p. 305.

4. SRM 199, d 9, 9.

5. SRM 199, d 9, 35, lettre du 30 novembre 1779.

« Les lettres patentes portant établissement de la Société n'étant point, à ma connaissance, enregistrées au parlement de Bretagne d'où nous relevons, nous ne pouvons requérir la police de sévir contre les distributeurs de remèdes sans titre et sans son approbation ». Les mesures décrétées à Paris n'auront pas « force de loi dans cette province avant l'enregistrement dudit arrêt au Parlement de Rennes ».

Un constat régional analogue est proposé en 1786 par le nommé Marcaÿ, demeurant rue Saint-Nicolas à Nantes⁶. Celui-ci informe Vicq d'Azyr, « le père du peuple et le bienfaiteur du public », de l'extension qu'a prise « dans la ville et faubourgs » la distribution de remèdes par des « charlatans empiriques » :

« Il y en a une grande quantité dans les foires et marchés aussi bien que dans les environs, tous les jours de la semaine, qu'à peine peut-on passer dans les rues : ils sont à pied et à cheval avec des tambours, trompettes et cors de chasse et différents autres instruments. Sous prétexte d'arracher des dents, ils les cassent aux uns, et arrachent la mâchoire aux autres. Ils représentent de vraies boucheries dans les places où ils se tiennent. De plus ils vendent une poudre purgative, un vermifuge, etc. »

Selon Marcaÿ, les campagnes sont « infiniment plus à plaindre que les villes où les dits charlatans n'osent pas entièrement jouer leur rôle ». Ceux-ci séduisent les ruraux « par des fausses promesses de leur donner guérison », puis « décampent dans d'autres lieux ». Marcaÿ en fournirait aussi des exemples s'il n'avait à craindre les admonestations de ses supérieurs. C'est que « la vengeance des hommes porte bien loin ».

Les citations qui précèdent suggèrent l'écart séparant la gouvernance provinciale de celle que voudrait imposer Paris. Les autorités locales n'appliquaient guère les requêtes de la Société royale de médecine et il leur arrivait de couvrir les défections de la police en réprouvant les dénonciations de charlatans au nom du particularisme régional. Il était en effet assez aisé à ces derniers de jouer sur le statut ambigu d'empiriques, faisant valoir des « titres » remontant à un passé plutôt nuageux et jouissant de protections appréciables. En même temps, ces thérapeutes proposaient un art de guérir avec lequel celui des médecins professionnels offrait des analogies et des points communs, quand ces derniers appliquaient des remèdes internes mais aussi externes, comme c'est le cas dans le traitement de ce que l'époque appelait « cancer ». La compétition était particulièrement inégale, entre rebouteux et chirurgiens, en matière de thérapie des tumeurs du sein.

Parmi les « empiriques les plus actifs des dernières années de l'Ancien Régime », Matthew Ramsey, dans son magnifique ouvrage sur *Professional and Popular Medicine in France, 1770-1830* (2002), désigne particulièrement le nommé Algaron Toscano⁷. Jean-Pierre Goubert l'a également men-

6. SRM 199, d 9, 34, lettre du 5 octobre 1786. Son attention a été attirée par les abus dont on peut lire les annonces dans la *Bibliothèque physique et économique*.

7. RAMSEY, Matthew, *Professional and Popular Medicine in France, 1770-1830*, Cambridge University Press, 2002, p. 134-35.

tionné dans son étude *Malades et médecins en Bretagne 1770-1790*⁸. On a choisi de s'intéresser au parcours qu'offre la carrière d'Algaron, sur deux plans : d'une part, celui des itinéraires bretons d'un « distributeur errant de remèdes » ; d'autre part, celui des adaptations d'un empirique illégal confronté à un nouveau régime du marché de la santé, avec la fondation de la Société royale de médecine.

Qui est Algaron ?

D'après les archives de la Société royale de médecine, Algaron apparaît pour la première fois en Bretagne dans un courrier émanant d'un des personnages centraux du livre de J.-P. Goubert sur Saint-Malo : le médecin Désiré-Auguste Chifoliau (1757-1794)⁹. Celui-ci est le fils de Jean-Guillaume Chifoliau (1716-1799), chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Saint-Malo et Lieutenant du Premier Chirurgien du roi¹⁰. On sait que le Premier Médecin ou Chirurgien du roi était en principe chargé depuis Louis XIV de l'observation des statuts et règlements des corporations respectives : tâche qu'il ne pouvait évidemment assumer qu'en la déléguant à des « lieutenants » désignés dans les villes principales, lesquels étaient tenus de signaler les infractions. Le docteur Chifoliau adresse en juin 1779 une lettre à Vicq d'Azyr où il dénonce « un certain chevalier Algaron » qui défie la « sage et noble » campagne de salubrité publique menée par la Société, sous l'autorité d'un « monarque chéri qui veille au bonheur de ses peuples¹¹ ». Mais si on y veille à Paris, l'application des règles édictées laisse beaucoup à désirer d'un point de vue breton :

« L'arrêt du conseil d'état du Roi que je vis paraître à ce sujet dans le temps que j'étais encore dans la capitale ne protégerait-il que ses habitants? Serions-nous exempts d'une pareille faveur? Je ne puis me le persuader : vous et les membres éclairés de votre respectable Société êtes trop amis de l'humanité, pour la laisser opprimer sous le joug honteux de l'ignorance... »

Le médecin malouin donne quelques exemples de ces infractions. On ne peut « voir sans frémir » le pays constellé de « bureaux d'adresse » en faveur de « la poudre d'Ayault » ou de celle « d'Irroé ». Un autre courrier de Chifoliau, daté du 12 avril 1781, revient sur le sujet :

« Le charlatanisme exerce encore son pouvoir destructeur. L'appât honteux du gain suggère à ces sangsues du peuple les moyens les plus bas de

8. GOUBERT, Jean-Pierre, *Malades et médecins en Bretagne 1770-1790*, Paris, Klincksieck, 1974, p. 244.

9. Ainsi prénommé par les Archives de la Société royale de médecine.

10. GOUBERT, Jean-Pierre, *Malades et médecins à Saint-Malo*, op. cit., passim, spécialement p. 48, 57-58, 65, 81, 85, concernant la distinction entre père et fils. Il semble qu'il y ait parfois confusion entre eux, le fils, médecin, étant prénommé Jean-Guillaume p. 77. Celui-ci fut guillotiné en 1794, « accusé de fanatisme royaliste ». J.-P. Goubert s'attache ici principalement à la topographie médicale du fils (1786), laquelle, consacrée à Saint-Malo, est la seule qui traite du Clos-Poulet (« Le Clos-Poulet vu par le docteur Chifoliau », p. 138-145).

11. SRM 199, d 9, 43.

lui extorquer de l'argent et d'altérer sa santé. La ville de St. Malo est l'entrepôt de plusieurs de ces fripons. Ici est le bureau des poudres d'Aillaud qui chaque année moissonnent tant de sujets; là est un dépôt des poudres d'Irroé, espèce de drastique qu'un libraire débite à tout venant pour la somme de 24 sols. Ici est un magasin d'une pâte particulière de guimauve qui doit préserver et guérir nos habitants des rhumes, des cochluches [*sic*], des péripneumonies, etc.¹². »

Ces drogues nous sont bien connues. La première, lancée par le nommé Ailhaud ou Aillaut, se définissait selon la *Gazette de santé* de 1777 comme un simple purgatif dont l'âcreté occasionnait volontiers « de fâcheux accidents¹³ ». Aussi la *Gazette* applaudissait-elle « à la sagesse des lois qui l'ont proscrite à Pétersbourg, à Berlin, à Vienne, et à Venise », en attendant que « le Gouvernement français en interdise également la distribution ». Quant à la poudre d'Irroé, autre purgatif, elle fait l'objet, sur plus de trente pages, d'une brochure rapportant les dizaines de « guérisons merveilleuses » qui lui sont attribuées, « par toute la France¹⁴ ». En somme, conclut Chifoliau, « l'épidémie de petite vérole que nous venons d'essayer a proportionnellement immolé moins de victimes que n'a dû en sacrifier un certain chevalier Algaron, charlatan de profession, dont j'ai l'honneur de vous remettre une annonce ci-jointe... »

L'annonce en question doit être considérée conjointement avec un autre prospectus. Ce dernier est adressé aux autorités par un « M. de La Porte » qui l'a trouvé lors d'un séjour à Brest¹⁵. Daté du 30 novembre 1779, il offre un texte dans une large mesure identique. Algaron s'y donne dans les deux cas comme « Seigneur de la Bevière, Professeur royal en Botanique [ou Botanie], ancien Chirurgien-Major des Gardes-Vallones [ou Gardes Wallones], fils du premier Médecin de feu l'Empereur des Romains, Consultant à la Cour de Versailles, où il fait sa résidence ordinaire ». Le toponyme la Bevière se retrouve dans la région Rhône-Alpes (Ain, Savoie)¹⁶ mais ce nom ne semble associé à aucune seigneurie. On a montré, à propos de la science anglaise du XVII^e siècle, quel degré de considération et d'authenticité un titre aristocratique confère à la parole de celui qui l'émet¹⁷. « Bon sang ne peut mentir ». Quant aux autres titres d'Algaron, ils renvoient pour le public à des temps largement révolus puisque l'empereur François I^{er} avait

12. SRM 199, d 9, 45.

13. *Gazette de santé*, 3 avril 1777, p. 56, à propos de la notice des ouvrages et observations de Médecine, de l'Acad. de Dijon. Voir BOUVET, Maurice, « Les commissions de contrôle des spécialités pharmaceutiques au XVIII^e siècle », *Revue d'histoire de la pharmacie*, juillet 1922, p. 88-94.

14. [MONNIER DES TAILLADÉS], *L'Irroé ou le purgatif rafraîchissant*, s.l.n.d., 35 p., Reprod. dans [books.google.be]. Monnier, baron des Taillades, était médecin à Avignon. On lui attribue *Le début des comédiens à Carpentras* (voir COLOZZI, Roger, *Le Théâtre de Carpentras, 1312-2005 : le goupillon, le sabre et le brigadier*, Avignon, Barthélemy, 2006).

15. SRM 107, d 5bis, 4.

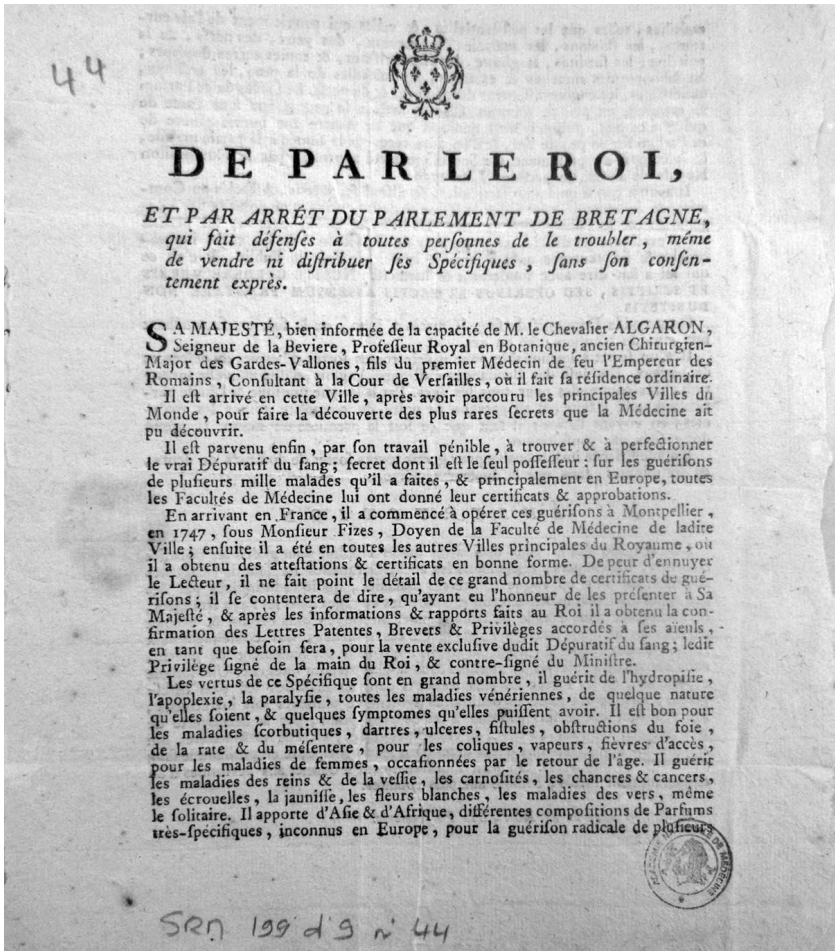
16. Information communiquée par Valérie Neveu.

17. SHAPIN, Steven, *Une histoire sociale de la vérité. Science et mondanité dans l'Angleterre du XVI^e siècle*, Paris, La Découverte, 2014.

disparu une vingtaine d'années auparavant. « A beau mentir qui vient de loin ». Le prospectus de Saint-Malo, en juin 1779, le dit « logé chez la V^{ve} Éon, à la Poissonnerie » et celui de Brest « chez M. Potier, Marchand horloger, sur le quai de Brest ».

**Figure 1 – Prospectus distribué par Algaron
à Saint-Malo en juin 1779 (r°)**

(SRM 199, d 9, 44. © Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine)



Passant de Saint-Malo à Brest en 1779, Algaron écume manifestement la Bretagne l'année suivante. Le chevalier de Tadini écrit de Nantes le 9 décembre 1780 pour dénoncer deux charlatans¹⁸. Ce dernier se présente,

18. SRM 199, d 9, 25. Le catalogue des Archives de la Société royale de médecine le nomme « Ladiny », mais Matthew RAMSEY, qui enregistre la pièce (*Professional and Popular*

dans un avis des *Annonces et affiches de la province du Poitou*, comme « Comte palatin, décoré de plusieurs ordres, oculiste de Monsieur, frère du Roi, et seul privilégié pour toute la province de Bretagne¹⁹ ». Ce spécialiste, qui refuse d'être mis dans la classe des empiriques, proteste d'abord contre la présence à Nantes d'un des plus connus d'entre eux, d'Angleberme ou Angleberme, « qui est signalé en Bas-Poitou en mars 1779, à Nantes en décembre 1780 et à Albi en 1781, où il traite en effet les affections des yeux » – et le cancer²⁰. Le second charlatan, nommé sans détail, est Algaron.

Ces prospectus nous apprennent d'autres choses encore sur le parcours biographique d'Algaron. Celui-ci s'y réfère à une personnalité académique qui s'est surtout illustrée dans la première moitié du XVIII^e siècle : « En arrivant en France », Algaron « a commencé à opérer ces guérisons à Montpellier, en 1747, sous Monsieur Fizes, Doyen de la Faculté de Médecine de ladite Ville ». Antoine Fizes était une célébrité. Au livre VI des *Confessions*, Jean-Jacques Rousseau songe à se tourner vers lui pour soigner ses embarras de santé, alors qu'il est encore dans « la fleur de l'âge ». Jean-Jacques avait cru identifier la cause de son mal : « un polype au cœur », dont « M. Fizes » a précisément guéri un patient²¹. À la vérité, la réputation du doyen de Montpellier paraît quelque peu flattée. Smollett qualifiera Fizes de « vieux scélérot sordide²² ». Dans son *Dictionnaire historique de la médecine ancienne et moderne* (1834), Jean-Eugène Dezeimeris stigmatise « sa facilité à adopter et à donner de front des explications basées sur les hypothèses les plus fertiles²³ ». Le doyen offrait, dit-il, le mélange du « tact médical » et d'un « esprit faux », enclin à adopter « les opinions les plus erronées ». Il représentait un patronage tout à fait adapté dans le *curriculum vitae* d'un distributeur itinérant de remèdes.

Qu'Algaron porte parfois loin son commerce est attesté par un troisième prospectus, communiqué par un trio de praticiens de Saint-Quentin en date du 12 juin 1784 ou 1785²⁴. Ceux-ci – Von Mittag Midy, Forestier et Coupeau – rapportent que « le nommé Algaron dit Toscano » vient « d'annoncer à son de trompe, en se promenant dans toutes les rues et carrefours

Medicine..., *op. cit.*, p. 156, n. 67), rétablit bien « Tadini ». Celui-ci est du reste cité comme « Tavini » dans un autre document où l'oculiste soumet en 1781 à la Société royale de médecine des « pâtes et pommades pour les yeux » dont il pourra user dans ses traitements sans autorisation de les annoncer ou vendre publiquement (SRM 104, d 39).

19. *Annonces et affiches de la province du Poitou*, 26 janvier 1786, mentionné par la Base de données de Santé société uumanité de la faculté de médecine de Poitiers, [<http://wordpress-dpt.univ-poitiers.fr/santesocietehumanite/tadini-ophtalmologiste-itinerant/>].

20. RAMSEY, Matthew, *Professional and Popular Medicine...*, *op. cit.*, p. 156 et 150. Pour son traitement du cancer : SRM 199, d 26, 5.

21. ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Œuvres complètes*, Genève, 1782, t. 21, p. 152 sq.

22. JONES, Richard J., *Tobias Smollett in the Enlightenment. Travels through France, Italy and Scotland*, Lewisburg, Bucknell University Press, 2011, p. 31.

23. DEZEIMERIS, Jean-Eugène, *Dictionnaire historique de la médecine ancienne et moderne*, Paris, Béchot, 1834, t. 2, p. 319-20. Il qualifie ainsi ses publications : « Compilation ne contenant rien d'original » ; « Il y a aussi peu de bonne anatomie que de bonne mécanique dans cet ouvrage » ; « Mauvaise copie des mauvais ouvrages de Saporta et de Deidier », etc.

24. SRM 199, d 26, 2-5.

de notre ville, plusieurs espèces de remèdes secrets ». « Aux titres pompeux qu'il se donne, il ajoute l'ornement respectable des chevaliers de Saint-Michel, un grand cordon noir, des brevets en apparence respectables », etc. Ainsi s'avance « l'ignorance impudente », bravant « la tête haute l'autorité ignorante » et répandant « à grands flots » ses feuillets publicitaires. Parmi ceux-ci figure un *Brévet* daté du 4 août 1771 qui rappelle le privilège accordé en 1753 au père d'Algaron, Grégoire Toscano, pour la vente « d'un Antidote de sa composition ».

**Figure 2 – Prospectus distribué par Algaron
à Saint-Quentin en 1784 ou 1785**

(SRM 199, d 25, 3. © Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine)



L'histoire de la famille Toscano s'inscrit dans celle, plus large, qui concerne la distribution de cet antidote depuis le XVII^e siècle²⁵. L'autorisation de le débiter avait été accordée, à l'origine, à une famille parisienne venue d'Italie, les Contugi. Leur monopole fut notamment contesté par Joseph

25. LE PAULMIER, Claude Stephen, *L'Orviétan. Histoire d'une famille de charlatans du Pont-Neuf aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, À la Librairie illustrée, 1893, p. 95 sq.

Toscano, Vénitien surnommé « Chapeau d'or », qui avait obtenu « des lettres patentes datées du 21 décembre 1685 » lui accordant le privilège de vendre, sur le Pont Neuf, « un antidote ou contrepoison dont il tenait le secret d'un certain Ferrand auquel il avait succédé²⁶ » :

« Les deux fils, Grégoire et Paul Toscano, obtinrent en août 1716 un brevet leur permettant d'établir un théâtre dans toutes les villes du royaume et d'y débiter leur antidote, après que celui-ci eut été examiné par les médecins et apothicaires du Jardin des Plantes qui en jugèrent la composition "bien faite et utile dans un grand nombre de maladies". Grégoire Toscano commença alors une tournée dans toute la France dont une des premières étapes fut Châtellerauld où, en 1717, nous savons qu'il installa son théâtre pour y vendre sa potion²⁷. »

Deux contemporains, François et Claude Parfaict, relatent comment Grégoire Toscano parcourut « diverses provinces » sous l'habit d'Arlequin au début du XVIII^e siècle (Toulouse, Bordeaux, Orléans). Dans leurs *Mémoires* parus en 1743, ils précisent : « Il est actuellement vivant en province où il fait une brillante figure, étant devenu le plus riche et le plus célèbre opérateur du royaume²⁸ ». L'homme (bien que pris autrefois « en flagrant délit de sodomie », à Besançon) se remaria à Thouars en 1746, à l'âge de 70 ans (avec une jeune fille de 16 ans).

L'autorisation accordée à Grégoire Toscano, père d'Algaron, fut renouvelée en 1725 puis en 1753, ainsi que le rappelle le *Brevet* de 1771. De son côté, le privilège accordé aux Contugi se transmet jusqu'à ce que les deux dernières représentantes de l'entreprise en négocient, au milieu du XVIII^e siècle, la cession à Nicolas Andry, inspecteur préposé à la composition du remède. La préparation de l'antidote était « entrée depuis longtemps dans le domaine de la pharmacie », de sorte qu'elle était également – sinon légalement – vendue par les « maîtres et marchands apothicaires de Paris²⁹ ». Andry ne manqua pas, en 1762, d'en confier le marché à son beau-fils, le médecin Charles Dionis, petit-fils de Pierre Dionis, chirurgien ordinaire de la reine Marie-Thérèse d'Autriche puis de la dauphine, démonstrateur du Jardin du Roi, qui avait lui-même tenu boutique à Paris³⁰. Charles Dionis exploita sa position en s'associant à des charlatans, bateleurs ou thérapeutes plus ou moins douteux, chargés de vendre le remède en son nom, comme commissionnaires, et d'inspecter les opérateurs qui le débiteraient dans tout le pays³¹.

26. RAMSEY, Matthew, *Professional and Popular Medicine...*, *op. cit.*, p. 134-135.

27. JAHAN, Sébastien, *Les Étrangers en Poitou au XVIII^e siècle. Traverser ou rester*, La Crèche, Geste, 2016.

28. *Mémoires pour servir à l'histoire des spectacles de la Foire, par un acteur forain*, Paris, Briasson, 1743, vol. I, p. 184-185; cité par JAHAN, Sébastien, *Les Étrangers...*, *op. cit.*

29. LE PAULMIER, Claude Stephen, *L'Orviétan...*, *op. cit.*

30. BROCKLISS Laurence et JONES, Colin, *The Medical World...*, *op. cit.*, p. 640-670; HUARD, Pierre et GRMEK, Mirko D., *La Chirurgie moderne. Ses débuts en Occident : XVI^e-XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, Dacosta, *passim*.

31. C'est à ce titre que David GENTILCORE, se référant à C. LE PAULMIER, mentionne la vente de la patente à un charlatan nommé Nicolas Portier : *Healers and Healings in Early*

Qui mettrait en doute, au demeurant, les certificats d'Algaron? Le *Brévet* de 1771 est signé par le roi « étant à Compiègne ». Il est contresigné par « Phélypeaux », c'est-à-dire Louis Phélypeaux, comte de Saint-Florentin, secrétaire d'État à la Maison du roi de 1749 à 1775. Il est « enregistré ès Registres du Grand Conseil » en avril 1784 par « Poursin », dont le nom est attesté dans un autre arrêt du Conseil de 1785³². Comment tout ceci n'auto-riserait-il pas l'empirique à « continuer d'établir dans les places publiques des villes du royaume, excepté dans celle de Paris, un théâtre, en la manière usitée par les opérateurs, pour débiter son antidote, à condition néanmoins de n'y représenter que des divertissements honnêtes »? Le prospectus de Brest de 1779 se terminait par : « Vu et permis d'imprimer; donné en notre Hôtel à Brest, ce jour 30 novembre 1779. Bergevin du Loscoat, Sénéchal de Brest » – une personnalité connue par ailleurs³³. Algaron avertira donc « que si quelques Particuliers se disent ses parents, Associés ou Commis, et se vantent de posséder le secret ci-dessus, on a à ne point se fier à ces gens-là, car le Public serait trompé ». Il est trop jaloux des infinies vertus de son remède.

Un « spécifique » universel (1779)

Le « spécifique » annoncé dans les prospectus de Saint-Malo et de Brest offre l'un des caractères que la *Gazette de santé* considérait comme typiques de la « charlatanerie » : il est proprement universel³⁴. Le « vrai Dépuratif du sang » d'Algaron, objet d'un « secret » dont il « est le seul possesseur », soigne « l'hydropisie, l'apoplexie, la paralysie, toutes les maladies vénériennes, de quelque nature qu'elles soient, et quelques symptômes qu'elles puissent avoir ». « Il est bon pour les maladies scorbutiques, dartres, ulcères, fistules, obstructions du foie de la rate et du mésentère, pour les coliques, vapeurs, fièvres d'accès », comme pour les maladies « des reins et de la vessie », pour « les écrouelles, la jaunisse, les fleurs blanches, les maladies des vers ». Dans cette litanie des maux que soigne le « dépuratif », les prospectus ne mentionnent pour ainsi dire qu'incidemment, à côté des « carnosités », « les chancre et les cancers ».

Un discours à la technicité éprouvée par les ans impressionnait-il le lecteur ordinaire? Le *mésentère* – aujourd'hui « membrane qui est un repli

Modern Italy, Manchester University Press, 1998; *Medical charlatanism in early modern Italy*, Oxford University Press, 2006, p. 99.

32. PÉRIGORD et de BOISGELIN, abbés de, *Rapport de l'agence contenant les principales affaires du clergé, depuis 1780 jusqu'en 1785*, Paris, Didot l'aîné, 1788, p. ccccvii.

33. DU BOIS SAINT-SÉVRIN, « Les imprimeurs de Quimper au XVIII^e siècle, notes et documents », dans *Mélanges historiques, littéraires, bibliographiques publiés par la Société des Bibliophiles bretons*. Genève, Slatkine Reprints, t. 1, 1972, p. 221; KERVILER, René, *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne*, Rennes, Plihon et Hervé, 1888.

34. *Gazette de santé*, 15 sept. 1782, à propos de la poudre anti-vénérienne du chevalier de Godernaux, qui possède « toutes les propriétés possibles » : « Elle est antivénérienne, antiscrofuleuse, antilaiteuse; elle guérit encore les lépreux et les *semi lépreux* de naissance, la gratelle; et on a bien soin d'avertir que ceci n'est point une charlatanerie. »

du péritoine et qui retient l'intestin » – était sans doute un terme connu depuis Guy de Chauliac et le Moyen-Âge, mais appartenant à un vocabulaire spécialisé. L'expression de *fièvre d'accès* renvoyait à une notion familière relevant du même lexique puisqu'elle désignait la fièvre qui « n'est jamais la même maladie dans toutes les saisons de l'année » et qui requiert différents traitements selon le moment où elle se manifeste. « En automne, ou pendant la moisson » la *fièvre d'accès* était censée dégénérer communément, selon les manuels du temps, « en quelque maladie chronique », tandis qu'au printemps, elle n'est que « demi-aiguë », etc.³⁵.

Algaron, à l'en croire, n'est pas de ces rebouteux qui ânonnent quelques formules cabalistiques. « Par la longue pratique et l'étude particulière qu'il a faite, il est parvenu à ce point de connaître toutes les maladies, en voyant l'urine ». Le docteur de pacotille pouvait alléguer ici une solide tradition médicale, codifiée dans les *Éléments de séméiotique* attribués à Michel Du Tentard (1777)³⁶. « L'examen des urines » n'était-il pas, écrit celui-ci, « de la plus grande utilité dans les maladies aiguës » ? N'était-ce pas « un des plus sûr moyens de connaître l'état actuel de la masse des humeurs³⁷ » ? De grands noms, comme Van Helmont et Boerhaave, en avaient témoigné. Rouelle le jeune, lit-on, venait de découvrir l'urée³⁸. Ce n'est pas ici l'endroit de rendre compte du constat de Michael Stolberg.

35. Voir les *Recherches sur les fièvres* de William GRANT dans la version française, parue en 1773, due à un des principaux traducteurs de la littérature médicale au XVIII^e siècle, le médecin Jean-Baptiste LEFEBVRE DE VILLEBRUNE (Paris, Vincent, 1773, t. I, p. 21 *sq.*).

36. Par M. M. d. T. docteur et professeur en médecine, Bouillon, Société typographique, 1777.

37. *Ibid.*, p. 210.

38. ADELON, Nicolas Philibert *et al.*, *Dictionnaire des sciences médicales*, Paris, Panckoucke, 1821, t. 56, p. 307 *sq.* Herman BOERHAAVE aurait trouvé sa vocation médicale en se guérissant, dans sa jeunesse, d'un ulcère à la cuisse par les lotions d'urine. Jean-Joseph MENEURET note que « la suppression d'urine », qui « semble peiner et effrayer autant que le pissement de sang », a été rayée de « la liste des symptômes graves » (*Avis aux mères sur la petite vérole et la rougeole*, Lyon, Perisse, [1769], p. 139). De même, Michel DU TENTARD écrit que l'apparition de sang dans l'urine, « qui arrive rarement, sans fièvre et sans douleur, n'annonce rien de mauvais ». Par contre, « les nuages rouges, ou noirâtres » peuvent constituer « un mauvais signe ». Si l'urine « reste rouge et tenue, c'est un signe que la coction n'est pas faite ». Elle peut annoncer « une maladie longue ». Si cet état persiste longtemps, « il est à craindre que le malade ne succombe ». « Les urines noirâtres sont quelquefois bonnes, surtout dans les personnes mélancoliques, splénétiques, après la suppression des règles. » Les variations de couleur, outre qu'elles reflètent parfois des correspondances fondamentales d'humeurs, sont aussi accordées à l'échelle du temps. Dans le cas des pleurésies, on s'attendra, « lorsque l'urine est rouge et que le sédiment est poli », « à une crise certaine ». « Elle sera prompte, si le sédiment est blanc, et l'urine verdâtre, fleurie, florida. Si l'urine est rougeâtre et fleurie, mais avec un sédiment vert, poli et bien cuit, la maladie sera longue, orangeuse, peut-être changera en une autre, mais ne sera pas mortelle. » Passons sur les « urines extrêmement épaisses, et contenant beaucoup de sédiment », qui préviennent par leur évacuation les abcès, « soit aux oreilles, soit aux parties inférieures », mais qui, si l'évacuation n'a pas lieu, font craindre « que le malade ne devienne boiteux » (DU TENTARD, Michel, *Éléments de séméiotique...*, *op. cit.*, p. 212-217). Le vocabulaire employé pouvait-il être familier aux empiriques ? La question mériterait d'être posée.

« Selon une conception erronée largement répandue, même parmi les historiens actuels de la médecine, l'uroscopie était une procédure empirique dont la sophistication théorique était minime. L'opinion opposée est en grande partie exacte. L'uroscopie, la manière dont elle se présentait dans les traités académiques et dont elle était enseignée dans les universités, obéissait à la théorie à un haut degré. La signification accordée aux couleurs et aux contenus individuels ne trouvait pas seulement son origine dans la tradition ou dans une observation empirique. Elle était fondée sur les principes de base de la pathologie humorale et de la physiologie, lesquels, en l'occurrence, étaient plus complexes et variables qu'on ne le dit souvent³⁹. »

Algaron avait en tout cas retenu un point de la doctrine académique. Les *Éléments de séméiotique* prescrivent : « Il faut être instruit du temps de la maladie et du temps de la journée où l'urine a été rendue. On préfère celle du matin, comme ayant eu le temps de subir les différentes élaborations. » Algaron confirme : un bon diagnostic exige que l'urine soit « la première du matin ».

On observera encore la proximité qui unit, dans le texte des prospectus, les « cancers » et les « écrouelles », maladies souvent associées dans les thérapies du XVIII^e siècle. En témoignent les médications supposées soigner les tumeurs dont font état les observations adressées au *Journal de médecine* à propos du traitement par la ciguë⁴⁰. La place discrète accordée au « cancer » inviterait par ailleurs à considérer le rang qu'occupe celui-ci dans l'échelle des douleurs. Quand Algaron affirme détenir le secret d'une « Essence inmanquable pour guérir toutes sortes de douleurs de dents, en six minutes, sans que la douleur récidive », il attire l'attention sur une affection mise en évidence par R. Darnton. Celui-ci a souvent rencontré, dans sa « lecture de milliers de lettres de gens de toutes conditions ayant vécu au dix-huitième siècle », la fréquence d'un mal de dent qui « transperce l'archaïsme de la langue⁴¹ ». L'efficacité d'une thérapie se mesure particulièrement au rapport qu'entretiennent son efficacité, sa rapidité et cette douleur, en fonction du mal. L'odontalgie, lit-on dans l'*Encyclopédie méthodique*, surpasse peut-être toutes les autres névralgies « par la violence de la douleur et par l'intensité des souffrances⁴² ».

39. STOLBERG, Michael, *Uroscopy in Early Modern Europe*, Farnham, Ashgate, 2015, p. 48.

40. DROIXHE, Daniel, *Soigner le cancer au XVIII^e siècle. Triomphe et déclin de la thérapie par la ciguë dans le Journal de médecine*, Paris, Hermann, 2015, notamment p. 243-248 (« Les écrouelles »).

41. DARNTON, Robert, *Pour les Lumières. Défense, illustration, méthode*, Presses universitaires de Bordeaux, 2002, p. 28 : « l'auteur se présente à l'imagination, attendant avec appréhension qu'un arracheur de dents itinérant arrive de ville en ville et, au terme d'une brève séance de torture, mette fin à ses longues semaines de souffrance ».

42. *Encyclopédie méthodique. Médecine*, Paris, V^e Agasse, 1824, t. 11, p. 84-85. Voir sur ce sujet la monumentale *Nosologie méthodique* de François BOISSIER DE SAUVAGES (dans *Œuvres complètes. Nouvelle édition*, Lyon, Bruyset, 1776, t. 6, p. 236 et sq). Voir KACPRZAK, Alicja, « La nomenclature médicale de François Boissier de Sauvages en tant que pré-terminologie du XVIII^e siècle : point de vue linguistique », *Cédille. Revista de estudios franceses*, n^o 10, avril 2014, p. 193-205.

Une particularité revendiquée par Algaron réside dans le fait « qu'il n'entre point de mercure dans ses remèdes ». Celui-ci était principalement utilisé dans des compositions soignant les maladies vénériennes et cutanées. Après avoir exposé ses éventuelles vertus curatives, Jacques Louis Moreau de La Sarthe, dans l'*Encyclopédie méthodique*, mettait en garde contre ses utilisations inappropriées : « Un grand nombre de préparations mercurielles peuvent agir comme des poisons, lors même qu'administrées comme médicaments, par des mains inhabiles, elles sont données à des doses trop fortes, sous des formes et dans des conditions peu convenables⁴³ ». Un cas classique montre un malade victime de ce « poison » : il fut trouvé « à quatre pieds, cheminant comme une bête, la langue hors de la bouche, les yeux et toute la face flamboyante », avant de décéder.

Il est une affection où intervient particulièrement le traitement à base de mercure : le « précipité rouge », en pommade, s'applique « quelquefois dans le traitement des ophtalmies chroniques », mais il dégage des « vapeurs mercurielles très-nuisibles ». En matière de cataracte, en tout cas, Algaron se présente en « très-Expert Oculiste », pratiquant l'opération « par extraction avec un Instrument de son invention ». On sait que le milieu du XVIII^e siècle connut une révolution dans le domaine de l'ophtalmologie. Jacques Daviel remplaça l'ancienne technique appelée « abaissement du cristallin », qui consistait à faire basculer celui-ci au moyen de ciseaux et autres instruments, par une opération qui comportait une incision de la cornée suivie de son élargissement et de l'extraction du voile devenu opaque⁴⁴.

Qu'Algaron, comme thérapeute des yeux ou praticien écartant des remèdes douteux, tienne à présenter l'image d'un empirique soucieux de modernité, nous est prouvé par d'autres exemples. Les prospectus de Saint-Malo et de Brest manifestent une dernière attention aux nouveautés. « Il a un secret inmanquable pour guérir toutes sortes d'hernies ou descentes de boyaux. Il a aussi des Bandages élastiques Anglais, d'une nouvelle invention, très-commodes pour tous les âges ».

Algaron sait trop bien que son public ne prend pas nécessairement toute vessie pour une lanterne. Il profère doctoralement : « *Nolite credere verbis et scriptis, sed operibus et factis assensum praestare non dubitetis*⁴⁵ ». La démonstration de la pratique ne plaidera pas moins que les assurances du discours. « Il prend trois livres par Consultation », mais il l'accordera « *gratis* aux Pauvres » et « traitera douze des premiers qui se présenteront ».

43. MOREAU DE LA SARTHE, Jacques Louis, « Mercure », dans *Encyclopédie méthodique. Médecine*, t. 9, 1826, p. 695-700.

44. SORSBY, Arnold, *A Short History of Ophthalmology*, London/New York, Staples, 1948, p. 49; GRMEK, Mirko D., « La main, instrument de la connaissance et du traitement », dans *Histoire de la pensée médicale en Occident. 2. De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Seuil, 1997, p. 249-50.

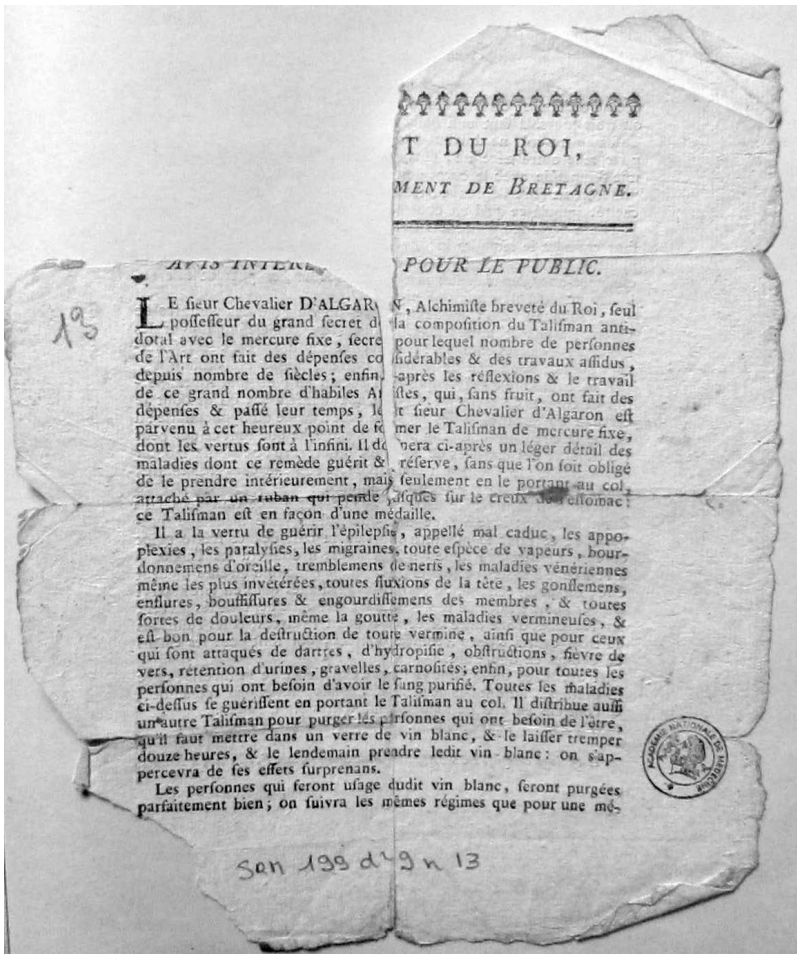
45. « Ne faites pas confiance aux mots et aux écrits, mais donnez votre adhésion aux œuvres et aux faits. »

Dans un document ultérieur, Algaron renverse sa position à l'égard du mercure. Le 9 juin 1785, Robin de Keriavalle, médecin à Josselin, rappelle à Vicq d'Azyr le souvenir du charlatan⁴⁶ :

« Je vous ai parlé, dans mon projet de la suppression du charlatanisme en France, du S^r d'Algaron. Ce fameux alchimiste qui mit, il y a 2 ans la ville de Rennes à contribution, et qui eut l'insolence de s'imprimer par Arrêt du Parlement, etc. Et qui vendait de petites médailles de 12 [sous] pièce qu'il disait être composées du mercure fixe, etc., etc. Je viens de retrouver sa pancarte et je la joins à celle du S^r Grassy. »

Figure 3 – « Pancarte » envoyée à Vicq d'Azyr par Robin de Keriavalle, de Josselin, le 9 juin 1785

(SRM 199, d 9, 13. © Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine)



46. SRM 199A, d 9, 10.

La « pancarte » est conservée dans les archives de la Société royale de médecine sous la forme d'un prospectus passablement abîmé, où le titre renvoie au « [Parle]ment de Bretagne⁴⁷ ». Algaron, devenu « alchimiste breveté du roi », s'y déclare « seul possesseur du grand secret du talisman antidotal avec le mercure fixe, secret pour lequel nombre de personnes de l'art ont fait de dépenses considérables et des travaux assidus, depuis nombre de siècles »... Il répétera quelle somme de recherches a conduit à la découverte de ce « talisman de mercure fixe, dont les vertus sont à l'infini », à condition qu'il soit porté « au col, attaché par un ruban qui pende jusque sur le creux de l'estomac ». On épargne au lecteur le « léger détail » par lequel s'allonge une autre liste interminable d'affections, d'où l'on détachera les « fluxions de la tête », les « tremblements de nerfs » et ce que la médecine du temps y associait.

« Il est nécessaire d'avertir que le Talisman est bon pour toutes personnes courtes de mémoire, sujettes aux distractions, ou qui ont le cerveau embarrassé, et des accès de folie, manie ou hypocondrie : il donne la circulation du sang libre et empêche que tout ce qui peut occasionner des maladies de la tête et du cerveau, ne puisse monter des entrailles... »

On sait la place qu'occupent au XVIII^e siècle les « vapeurs » des femmes et les maladies qu'elles signalent, sous l'étendard de Pierre Pomme et de son *Traité des affections vaporeuses des deux sexes* aux multiples éditions (1760, 1765, 1767, 1769, 1782)⁴⁸. Un homme aussi avisé qu'Algaron ne pouvait manquer d'intégrer les « accès de folie » dans le catalogue des troubles de santé guéris par le talisman.

Pour le reste, le charlatan se prête au jeu de l'expérience immédiate. Pour « se mettre à l'abri de la critique, et n'être point confondu parmi une foule de Charlatans », « il donnera ses Talismans à l'épreuve à toutes personnes, de quelque condition qu'elles puissent être », et « on les lui rendra, au cas que les personnes qui s'en seront servi n'aient point trouvé de succès ». Ceux qui souhaitent les garder paieront 12 livres pour la médaille destinée aux adultes, qui pèse une once, soit environ 30 grammes, et la moitié pour le talisman voué aux « enfants au dessous de douze ans ». Le charlatan porte les médailles « dans les maisons où il est appelé » ; on peut aussi le trouver « chez M. Pontalier, Marchand, place S. Michel, à Rennes ».

Algaron, la Société royale de médecine et la thérapie par les ondes

On a dit au début de cet article comment la Société royale de médecine entreprit en 1778 de réglementer et d'assainir le commerce médical. La délivrance des lettres patentes et autorisations de vendre des médicaments devait désormais obéir, sous l'autorité de l'intelligent Vicq d'Azyr, à un examen dans les règles des « secrets » et compositions qui lui étaient

47. SRM 199A, d 9, 13.

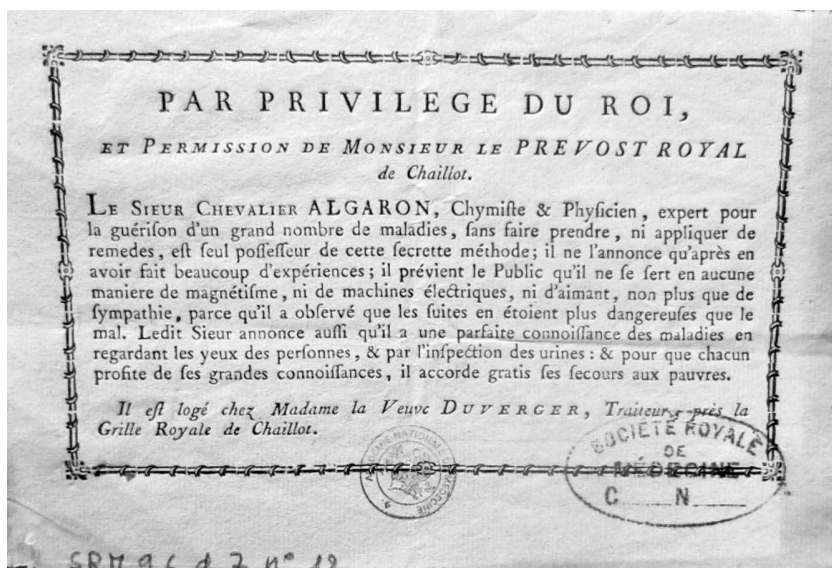
48. ARNAUD, Sabine, *L'invention de l'hystérie au temps des Lumières (1670-1820)*, Paris, EHESS, 2014.

soumises. Algaron ne pouvait éviter d'être confronté à pareille mutation du marché de la santé.

Il en fit l'expérience à ses dépens en 1784. Le 8 juin, Jean-Charles Pierre Lenoir, lieutenant général de police de Paris, s'inquiète d'une autorisation apparemment accordée par le prévôt de Chaillot, Lochard, à Algaron, en vue de débiter une de ses drogues⁴⁹. Lenoir a été alerté par Vicq d'Azyr. Le prospectus distribué à cette occasion par le charlatan laisse voir que celui-ci, devenu « chymiste et physicien », a compris la nécessité de mieux s'accorder aux exigences d'une médecine en transformation⁵⁰. Il s'est résolu à entrer dans un nouveau monde, étranger à ce qu'il avait connu jusqu'alors. Il est informé des modes et surtout de celles qu'il n'est pas bon de suivre. Il prend désormais position par rapport aux thérapies par les ondes.

Figure 4 – Prospectus envoyé par Vicq d'Azyr à Lenoir, lieutenant général de police de Paris, qui le transmet à Lochard, prévôt de Chaillot, le 8 juin 1784.

(SRM 96, d 7, 12. © Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine)



La première forme de celles-ci – la plus célèbre, écrit Jacques Rouëssé – est représentée par la théorie de Mesmer, dont la vogue parisienne coïncide avec la création de la Société royale de médecine. L'Autrichien a cru obtenir l'accréditation de la Société en procédant à l'ancienne, c'est-à-dire en fournissant des certificats signés de personnes distinguées, et défiant

49. SRM 96, d 7, 13. Sur Lochard : D'HOURLY, Laurent, *Almanach royal, année commune 1789*, Paris, V^e D'Houry et Debure, p. 451.

50. SRM 96, d 7, 1-13.

la Société de le juger par une *inspection*. Mais Vicq d'Azyr ne l'entendit pas ainsi et lui répondit qu'il ne pouvait se contenter d'une telle lettre de recommandation. Algaron prévient dans le prospectus envoyé à Lenoir : sa « secrète méthode » ne relève en rien du « magnétisme ». Peut-être est-ce ici l'effet de l'avis négatif que rendirent les commissions nommées par le roi en 1784 pour apprécier la pratique du magnétisme animal. La condamnation prononcée en août était sans appel⁵¹.

Le prospectus précise également que le charlatan évite le recours à l'aimant, ce qui représente une autre mise à distance de l'actualité médicale, mais aussi la rupture avec une très ancienne tradition, fortement marquée de savoir populaire. « Il n'y a point de substance dont on ait fait aussi généralement usage en médecine », lit-on dans le très long article de *Encyclopédie méthodique* que Michel Augustin Thouret lui consacre en 1787. Le cancer figure parmi « les affections qui ont paru se calmer pendant l'usage de l'aimant⁵² ». Elles sont « du nombre de celles que l'on appelle nerveuses humorales ou matérielles » – avec « les rhumatismes, les douleurs de dents, les douleurs ou coliques néphrétiques », « les affections hystériques », etc. Sont mentionnées à ce propos les conceptions de John Fothergill, pour qui ce type de douleur dépend « d'une acrimonie particulière, soit cancéreuse, soit de tout autre genre⁵³ ».

Si la référence d'Algaron à l'absence de recours aux « machines électriques » peut également s'interpréter dans le cadre d'un rejet de la thérapie des ondes suscitée par la condamnation de Mesmer, elle relève peut-être aussi d'une autre forme de prudence à l'égard de la Société de médecine. Au sein de celle-ci, le traitement par l'électricité avait suscité des intérêts

51. ROUËSSÉ, Jacques, *Une histoire du cancer du sein...*, op. cit. (note 40), p. 162; IMBROSCIO, Carmelina, « Mesmer a Parigi. Entusiasmi di massa e satira popolare intorno al magnetismo animale », *Un viaggio infinito... salute, malattia e morte. Percorsi di letteratura tra Belgio, Francia e Italia in ricordo di Paola Vecchi*, a cura di C. Imbroscio, Bologna, 2011, p. 119-136; STENTZ, Barbara, « Mesmer ou une figure ambivalente de l'imposteur », *Actes du colloque « L'Imposture à l'âge classique », organisé les 4 et 5 juin 2010 à l'université Paris-Sorbonne – En ligne sur le site du « Cellf 17^e-18^e siècles », 7; DROIXHE, Daniel, « Le mesmerisme, la verge à finance et les Docteurs modernes (1784) », à paraître dans *Théâtre et charlatans dans l'Europe moderne (XV^e-XVIII^e siècles). Un art de la mise en scène? Colloque international et interdisciplinaire. Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3. EA 174 Formes et idées de la Renaissance aux Lumières. EA 3979 Les cultures de l'Europe méditerranéenne occidentale (LECEMO). IDEX Métiers et professions dans l'Europe des XV^e-XVIII^e siècles (EPSCP Sorbonne Paris Cité). Paris, 23-25 avril 2014. Sur les démêlés avec la Société : MIALLE, Simon, *Exposé des cures opérées en France par le magnétisme animal*, Paris, 1826, 2 t.**

52. THOURET, Michel Augustin, « Aimant (*Méd. prat.*) », *Encyclopédie méthodique. Médecine*, Paris/Liège, Panckoucke/Plomteux, 1787, t. 1, p. 437-438.

53. Sur la personnalité de ce médecin, défini comme la « crème » des « lumineuses célébrités de la bonne société anglaise » : PORTER, Dorothy et PORTER, Roy, *Patient's Progress. Doctors and Doctoring in Eighteenth-Century England*, Stanford University Press, 1989, p. 64, 68, 92-93, etc. ; PORTER, Roy, *Disease, Medicine and Society in England, 1650-1850*, Cambridge University Press, 1993, p. 28; *The Cambridge History of Medicine*, R. Porter (ed.), Cambridge University Press, 2006, p. 349. Sur John FOTHERGILL, John Coakley LETTSOM et le cancer, voir *Soigner le cancer*, op. cit. (note 27), p. 157-58.

d'ordre scientifique, sinon de francs adeptes. Ainsi, l'article « Électricité » de l'*Encyclopédie méthodique*, dans la partie médicale, fait état des expériences auxquelles se livraient Lassonne, co-fondateur de la Société avec Vicq d'Azyr, Morand, docteur-régent de la Faculté de Paris, et l'abbé Nollet⁵⁴. L'électro-thérapie visait toute une série d'affections – paralysies, maladies des yeux, fièvres intermittentes, écrouelles, goutte, mal de dents – ainsi que les tumeurs et le cancer. Elle se présentait dès lors en rivale des « spécifiques à secrets » des empiriques et bénéficiait d'une forte propagande dans des journaux en principe spécialisés, mais aussi dans une presse destinée à un plus large public.

À Chaillot, le prévôt Lochard répond à Lenoir qu'il n'avait accordé à Algaron « ni la permission de vendre et distribuer aucun remède », « ni celle de faire imprimer l'annonce dont vous avez eu la bonté de m'envoyer un exemplaire⁵⁵ ». Le charlatan avait seulement sollicité l'autorisation de « faire des expériences de physique et de donner chez lui des divertissements honnêtes ». La requête fut examinée par le procureur du roi, qui donna son accord. Négligence, indifférence complice ? On a montré ailleurs de quelle tolérance jouissaient parfois les distributeurs itinérants de remèdes non autorisés, de la part des officiers royaux⁵⁶. Le tort d'Algaron, en l'occurrence, fut d'élever « un théâtre dans une des Places de Chaillot » : « je l'ai fait détruire ». Ceci ne l'a pas empêché d'imprimer en catimini l'annonce en question. Aussi bien brandit-il, lors de son audition par Lochard, « un arrêt du Grand Conseil du 23 avril dernier, qui lui permet de vendre un antidote ». Mais le prévôt s'entêta en réclamant une autorisation conforme « aux Lettres Patentes de la Société Royale de Médecine » et menaça Algaron, s'il n'obtempérait pas, d'en informer ledit procureur. Pouvait-il faire davantage qu'envoyer l'empirique vendre ailleurs ses drogues, sur la promesse « qu'il n'en vendrait dorénavant aucune » ?

La thérapie par les ondes offre une illustration remarquable du caractère incertain, historiquement mouvant, de la frontière qui tend à séparer la « médecine raisonnée » – plus tard qualifiée de « scientifique » – et une expérimentation qui ne s'inscrit pas dans ce cadre. Jacques Rouëssé a mis en évidence ce qu'on a appelé au xx^e siècle le « cas Priore ». L'Italien Antoine Priore (1912-1983), ingénieur électricien et électronicien, appliqua à des tumeurs animales jusqu'au milieu des années 1970, avec des « résultats très convaincants », un faisceau complexe de « dix-sept rayonnements électromagnétiques allant des hautes fréquences aux ultra-hautes fréquences ». Ses recherches furent soutenues par des cancérologues de renom : Jean

54. MAUDUYT DE LA VARENNE, Pierre Jean-Claude, « Électricité » in *Encyclopédie méthodique. Médecine*, Paris, Panckoucke, 1792, t. 5, p. 741.

55. SRM 96, d 7, 11.

56. DROIXHE, Daniel, « Le charlatan et les pouvoirs. Fleury, thérapeute du cancer, en Brie champenoise au XVIII^e siècle », *Mémoires de la Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne*, t. 61, 2016, p. 167-90. En ligne : [http://www.uta.fi/yky/tutkimus/historia/projektit/iehg/Ymparistohistoria2016_1/YFJEH%202016%20nro%201.pdf].

Courtial, directeur de l'Institut Marie Curie, Robert Courrier, membre du Collège de France, Louis de Broglie, prix Nobel de physique, etc. « Il est à signaler que jamais Priore n'a eu la prétention de "jouer" au médecin⁵⁷ ».

Thérapeutes du cancer en Bretagne

On se souvient que Robin de Keriavalle dénonce Algaron en juin 1785 pour le commerce du « talisman antidotal⁵⁸ ». Sa protestation fut sans doute à l'origine de la surveillance exercée par Vicq d'Azyr à l'encontre de l'empirique. Le 17 octobre, le maître de la Société royale prie l'intendant de Bretagne, Antoine François de Bertrand de Molleville, de s'informer concernant la présence de « deux charlatans qui circulent dans la province de Bretagne et qui y mettent à contribution les habitants des villes où ils séjournent⁵⁹ », « L'un est le Sr Grassy. L'autre le Sr Algaron. » Bertrand lui répond le 28 octobre qu'il enquêtera pour découvrir où ils se trouvent et s'il réussit, il demandera « à M. le baron de Breteuil des ordres du roi pour les faire arrêter et conduire en lieu de sûreté⁶⁰ ». Il diffusera auprès des « officiers municipaux » des villes bretonnes l'enquête concernant les deux hommes, dont l'activité n'est pas conforme « aux lettres patentes de 1778 et à l'arrêt du Conseil de 1781 ». Le maire de Lamballe, Louis Pierre Grolleau de La Villegueury, répond le 23 mars 1786 que seul Grassy « a paru au marché de cette ville et s'y est annoncé comme possesseur et distributeur de vulnéraires de Suisse et d'huiles philosophiques⁶¹ ».

Les noms d'Algaron et de Grassy se trouvent ainsi formellement associés comme formant une remarquable paire de bateleurs. On évoquera ailleurs la carrière du second. Situons dès à présent de façon générale celui que Robin de Keriavalle nomme « le Sr. Grassy, le véritable Grassy ». M. Ramsey écrit à son sujet⁶² :

« Grassy, signalé en Île-de-France du côté de la Champagne en 1784, est dit être resté dans la région pendant huit ans en occupant trois différentes résidences (bien qu'en 1781, lui-même – ou quelqu'un empruntant son nom – était dénoncé à Dax, en Gascogne). En 1785 et 1786, il parcourut la Bretagne, s'arrêtant non seulement à Nantes et Rennes mais aussi à Guingamp, Quintin, Morlaix et Josselin, parmi d'autres lieux. »

Jean-Pierre Goubert ajoute sa présence à Lannion en 1785⁶³.

Précisons que le « maître en chirurgie » Arcidet signale le 9 mai 1784 la présence du « Sr Gracy, né vénitien, vendeur de drogues établi actuellement

57. ROUËSSÉ, Jacques, *Une histoire du cancer du sein...*, op. cit., p. 162-53.

58. SRM 199, d 9, 10.

59. Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine, C 2546. GOUBERT, Jean-Pierre, *Malades et médecins...*, op. cit., p. 244.

60. SRM 199, d 9, 24. Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine, C 2546.

61. Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine, C 2509.

62. RAMSEY, Matthew, *Professional and Popular Medicine...*, op. cit., p. 156. On traitera ailleurs du parcours de Grassy en Bretagne.

63. GOUBERT, Jean-Pierre, *Malades et médecins à Saint-Malo*, op. cit., 41-42.

à Aubenton, province de Thiérache » – à des centaines de kilomètres de la Bretagne⁶⁴. Le charlatan « fut obligé de sortir de la ville de Vervins où la police est mieux exercée que dans celle qu'il habite ». On apprend que Grassi – s'il s'agit bien du même itinérant que celui dénoncé en Bretagne – dispose même d'un « spadassin », traîneur d'épée « qui va dans tous les villages et bourgs dire le lieu de sa demeure et débite les drogues ».

De Grassy, on retiendra ici une « pancarte » que le maire de Lamballe joint à son courrier de 1786 signalant la présence du charlatan, qui « se dispose, dit-on, à descendre en Bretagne⁶⁵ ». Le prospectus, qui le dit « résidant à Moissac en Quercy, près Montauban », fait état de la cure de « beaucoup de maladies regardées comme incurables » par un vulnérable strictement « composé de plantes médicinales ». Le charlatan fournit ainsi une liste comportant les « noms de personnes qu'il a guéries depuis qu'il est à Nantes ». Les affections sont diverses : « rhumatisme goutteux », « loupe sous la paupière inférieure » ou « sur la nuque », « humeurs froides ». Mais les cas plus dignes de retenir l'attention donnent lieu à des identifications précises :

« Olivier Baudro, demeurant place de Brancas, Maison de Mde. Leduc, a été guéri dans un mois d'une Cancer qui depuis dix ans lui couvrait le visage [...]. Marguerite Dubois, d'Ancenis, affligée d'un Cancer, et exposée à demander la charité, a été guérie dans l'espace d'un mois et demi; [...] la veuve Marie Rabo, près Paimbœuf, affligée d'un Cancer qui lui avait mangé un tiers de la lèvre inférieure, prête à répandre la salive, a été guérie en moins d'un mois et demi. »

On ne reviendra pas ici longuement sur la question posée par la relative indécision de la notion de cancer au XVIII^e siècle. « Dans l'immense famille des tumeurs contre nature, fussent-elles, dans l'esprit du temps, cancéreuses ou susceptibles de le devenir, les anatomistes avaient jeté pêle-mêle une très grande variété de grosseurs dont la plupart n'avaient rien à voir avec le cancer », écrit Jean-Yves Bousigue⁶⁶. Là voisinent, à côté de véritables affections cancéreuses, « phlegmons, furoncles, anthrax, épanchements de toutes sortes et en toute situation (abdominale, articulaire, hydrocèle), loupes, exostoses, hydrocéphalie », etc. Jacques Le Brun, traitant de la représentation de la maladie dans des biographies de religieuses du XVII^e siècle, détache un « groupe cohérent » de témoignages pouvant renvoyer à de véritables cancers, mais doit se borner à ranger dans une classe voisine, où n'existe qu'une possibilité ou probabilité de maladie de ce type, des cas de « fistule » du sein, d'« abcès » touchant la tête et la poitrine, de « squirrhe » au ventre ou au foie, etc.⁶⁷ On notera cependant que Grassy

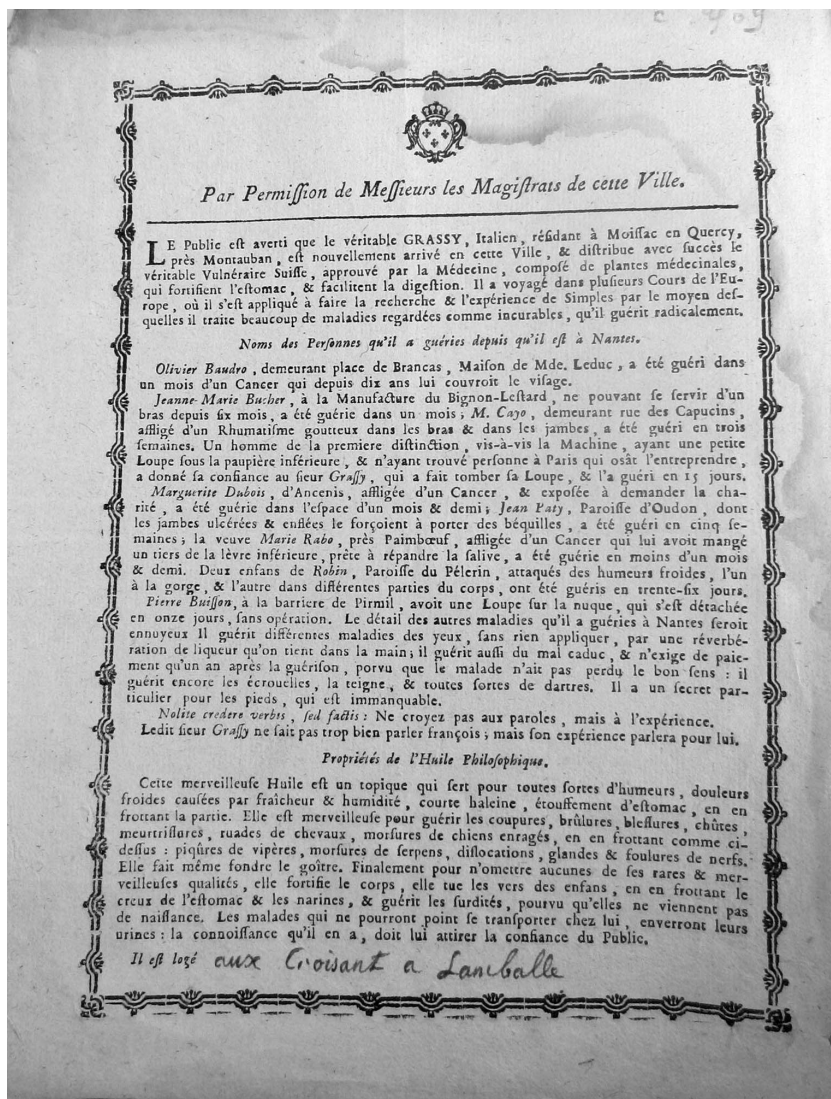
64. SRM 199, d 25, 1.

65. Lettre du 23 mars (Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine, C 2509). Le prospectus est décrit par RAMSEY, Matthew, *ibid.*, p. 136.

66. BOUSIGUE, Jean-Yves, « Le traitement chirurgical des tumeurs au XVIII^e siècle : question académique et question de pratique », dans *Lutter contre le cancer (1740-1960)*, FOUCAULT, Didier éd., Toulouse, Privat, 2012, p. 31-37.

67. LE BRUN, Jacques, « Cancer serpit. Recherches sur la représentation du cancer dans les biographies spirituelles féminines du XVII^e siècle », *Sciences sociales et santé*, t. 2/2, 1984, p. 9-31.

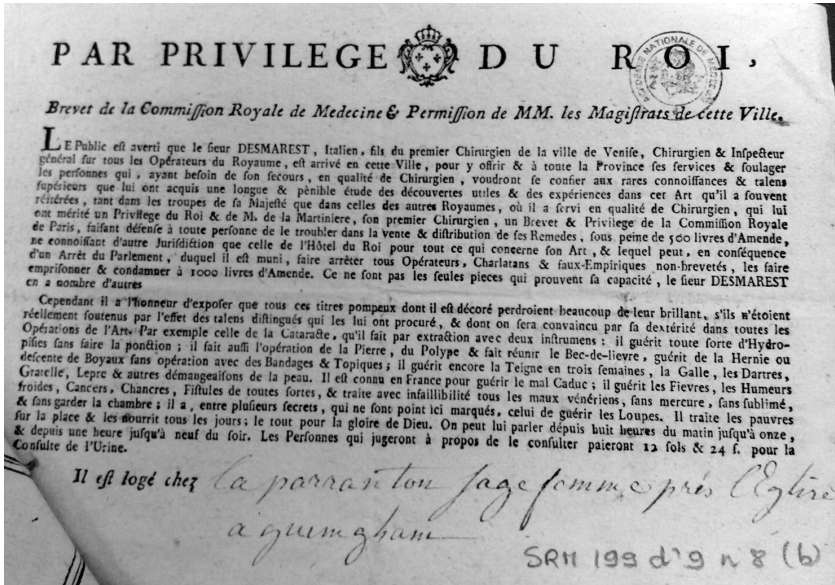
Figure 5 – Prospectus de Grassy envoyé par Louis Pierre Grolleau de La Villegueury, maire de Lamballe, le 23 mars 1786.
(Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, C 2509. © D. Droixhe)



a soin de séparer ces « cancers » de certaines maladies avec lesquelles la médecine la plus officielle les confondait souvent : « il guérit encore les écrouelles, la teigne, et toutes sortes de dartres⁶⁸ ».

68. Lettre du 23 mars (Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine, C 2509). Le prospectus est décrit par RAMSEY, Matthew, *Professional and Popular Medicine...*, op. cit., p. 136.

Figure 6 – Prospectus distribué par Desmarest à Guingamp pour le traitement de diverses affections dont « les cancers »
(SRM 199 d9, 8b. © Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine)



Quelle que soit la réalité médicale que recouvre le terme de « cancer », le traitement adopté par le praticien patenté marque ici toute sa différence avec la manière dont procède un rebouteux. Duboueix, médecin à Clisson, entre Nantes et La Roche-sur-Yon, y insiste. Il fournit à Vicq d'Azyr le 14 janvier 1784 une liste des charlatans qui inondent le pays. Le premier cité est « le S^r Lahaye dit Chambaudière lequel, de bas officier de la marine marchande qu'il était, il y a une vingtaine d'années, s'est fait médecin ». Il « a commencé par distribuer des onguents » et « a fini par entreprendre tous les incurables, quoiqu'il soit aussi bête qu'il soit possible de l'être ». Il ose même effectuer « toutes sortes d'opérations » :

« Je fus témoin, il y a quelques années, du meurtre qu'il fit d'un pauvre homme qui avait une hernie complète. Le Sieur Lahaye la prenant pour un abcès promit prompt guérison et plongea dans le scrotum, jusqu'au manche, une grande paire de mauvais ciseaux rouillés qu'il trouva dans la baraque du malade, lequel ne survécut que de quelques heures⁶⁹... »

Les archives de la Société royale de médecine comportent d'autres références à des « charlatans » du cancer en Bretagne. Le « nommé Michel » traite la maladie à Rennes et Saint-Malo, écrit le chirurgien Louis Marie Toulmouche en 1784⁷⁰. Il doit s'agir, écrit de son côté le docteur Chifoliau en

69. SRM 199, d 9, 1.

70. SRM 199, d 9, 23.

1782, de ce « soi-disant Michel Léonard, allemand de naissance », qui exerce le métier de *maige*, c'est-à-dire de médecin. « Selon notre médecin malouin, le *maige* en question détiendrait un spécifique pour certaines maladies : les cancers, les squirrhes, les atrophies de naissance, l'épilepsie idiopathique, la phthisie⁷¹. » Le guérisseur fait commerce dans des conditions particulières. « Quoique détenu dans les prisons, il suffisait qu'il y fût pour que tout le monde écrivît à lui. Il a dû s'y constituer un joli bas de laine, car Toulmouche recommande de s'en saisir par surprise, afin qu'il ne puisse pas se prétendre insolvable et se dérober à une dette ». Un prospectus distribué par « le sieur Desmarest » offre un autre cas de traitement des « humeurs froides, cancers, chancres, fistules de toutes sortes⁷² ». Celui-ci se dit logé « chez la Parranton » – ou plutôt Paratoine ou Paranthoine – « sage femme près l'Église à Guingham⁷³ ». Dans le courrier qu'il adresse à Vicq d'Azyr, Duboueix, cité plus haut, mentionne parmi les charlatans de la région « un paysan nommé Oger demeurant au village de La Débaudière paroisse de Vallet, à une lieue de Clisson », qui se dit « grand guérisseur de cancers ».

Une reconversion : de la thérapie universelle à l'hygiène domestique

Mis en demeure de se conformer aux exigences de la Société royale de médecine, Algaron fit rapidement état de ses bonnes résolutions. Le 16 juin 1784, il soumettait à « Mesieurs les comisaires docteurs et médecins de la Société Royale à Paris » l'octroi d'un brevet pour des « tablettes » censées guérir les « maladies vénériennes les plus invétérées », l'« escorbut » et une affection qui pourrait être, selon la lecture adoptée, la pierre ou le pian⁷⁴. Il a intégré l'opportunité des mots du jour : il soumet son spécifique dans une orthographe particulière, « afin que ala venir lon puise tirer tous les avantage, tant à legard de la sante que du bien jeneral ». Il connaît maintenant la procédure (revenons à l'orthographe moderne) : le « chimiste distillateur » joint « deux des dites tablettes, et le secret sous double cachet, donc selon votre délibération, soit pour en faire les expériences sous vos yeux à des commissaires par vous nommés ».

71. GOUBERT, Jean-Pierre, *Malades et médecins à Saint-Malo, op. cit.*, p. 48-50, qui note : « Selon toute apparence, Chifoliau en juge d'après sa formation *médicale* qui oppose un *spécifique* à chaque type de maladie selon la classification savante de l'époque, qui n'aurait rien à voir, semble-t-il, avec la conception des maux et des maladies particulière au *maige* en question ».

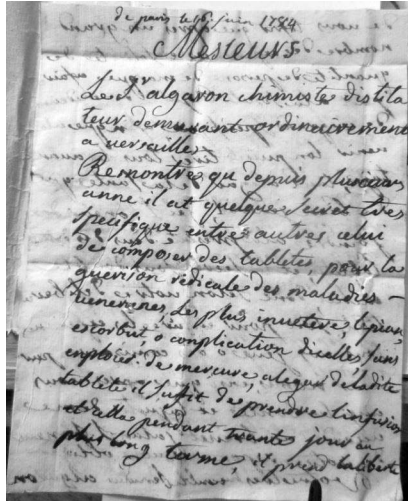
72. SRM 199, d 9, 8 (b).

73. On connaît à Guingamp, au XVIII^e siècle, les cordonniers Jouan Parantoine, ou Paranthoen, et Vincent Paranthoine (SOULABAILLE, Annaïg, *Guingamp sous l'Ancien Régime*, Presses universitaires de Rennes, 1999, p. 52, 185). Depasse fut notamment confronté à la « fausse péripneumonie » ou fièvre putride qui frappa Guingamp en 1786-1787. Une épidémie fut favorisée en 1784-1785 par les « exallaisons infectantes » que les eaux et les immondices répandaient dans les rues (*ibid.*, p. 124-125).

74. SRM 96, d 7, 1.

Figure 7 – Lettre d'Algaron du 16 juin 1784 à Vicq d'Azyr, sollicitant un brevet pour des tablettes de sa composition.

(SRM 96, d 7, 1. © Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine)



Le charlatan va désormais déplacer quelque peu le champ thérapeutique de son offre médicale, ou en développer certains aspects. Dès les prospectus de Saint-Malo et de Rennes de 1779, Algaron avait en vue « la guérison radicale de plusieurs maladies, telles que les pestilentielles, et celles qui proviennent de l'air corrompu⁷⁵ ». Ainsi apportait-il, « d'Asie et d'Europe, différentes compositions de parfums très-spécifiques » censés combattre « les fluxions, les maladies du cerveau, des yeux, des nerfs, de la poitrine », etc. Le développement du mouvement hygiéniste mettait de plus en plus en évidence les méfaits des émanations « méphitiques » produites par les eaux stagnantes, les marais, les charniers et les métiers ou activités pré-industriels⁷⁶. L'un de ces parfums se recommandait par la rapidité et la simplicité d'utilisation, car son effet « se manifeste en peu de minutes ». « Chaque malade se peut guérir sans l'aide de qui que ce soit, puisqu'il n'est question que de mettre une bonne pincée de ce Parfum sur un peu de feu, et d'en faire recevoir la fumée à la partie malade, et couvrir en parfumant. »

Parmi les prospectus d'Algaron que les trois médecins de Saint-Quentin adressent en juin 1784 ou 1785 à Vicq d'Azyr, l'un d'eux, qui se réclame également de « l'Arrêt du Grand-Conseil du Roi accordé le 23 avril 1784 »,

75. SRM 199, d 9, 44.

76. LE ROUX, Thomas, *Le Laboratoire des pollutions industrielles. Paris, 1770-1830*, Paris, Albin Michel, 2011 ; COLLART, Muriel et DROIXHE, Daniel, « From anti-climatology to pre-industrial pollution. Retz, Ramel and the medical topographies before the French Revolution », *Finnish Journal of Environmental History*, t. 1/2016, p. 16-28. [http://www.uta.fi/yky/tutkimus/historia/projektit/iehg/Ymparistohistoria2016_1/YFJEH%202016%20nro%201.pdf].

répète les vertus du « Vrai Dépuratif du Sang⁷⁷. » On y retrouve le traitement des innombrables maladies évoquées dans les deux premiers prospectus de Saint-Malo de 1779 et l'annonce de guérison des « chancres et cancers », ainsi que les « compositions fumigatoires » rapportées d'Afrique. De manière remarquable, Algaron met au premier rang de ses préoccupations la priorité d'une médecine « naturelle ». Son « dépuratif » garde le malade « de tout accident », et particulièrement de ceux « qui naissent de l'usage des remèdes les plus en usages contre ces maladies, entre autre pour les vénériennes », parce qu'il est le fruit exclusif de recherches menées « dans le règne végétal ». Pas de risque d'altération de ce qui fonctionne correctement, chez le patient, car le but « n'est pas seulement de guérir, mais encore de conserver la machine dans une parfaite intégrité ». Que certains praticiens patentés en prennent de la graine...

La médecine alternative d'Algaron a ainsi, par la pratique, par « les succès les plus frappants », « même dans les maladies dangereuses », atteint un « point de perfection ». L'empirique administre au médecin patenté la leçon, toujours recommandée, sur la manière de tirer profit des doutes sur le savoir au bénéfice des pouvoirs obscurs de la tradition. Nos trois médecins de Saint-Quentin s'emballent : « Le mensonge le plus grossier perce de chaque phrase de ces écrits, mais c'est l'impudence même de ces mensonges qui séduit le peuple et beaucoup de gens moins en état de juger la plupart du temps que le peuple lui-même. »

L'extension du champ d'activité d'Algaron se manifestera mieux encore dans la requête qu'il présente à la Société royale de médecine en 1786 en vue d'une « préparation aromatique composée de divers baumes » et « résines de fleurs odorantes⁷⁸ ». L'usage « consiste à en brûler dans les appartements pour corriger les mauvaises odeurs ». « Le Sieur Algaron donne à son parfum le nom de *Parfum du Roy Salomon*. » Une *Composition du parfum* accompagne la demande. Jeanroy et Roussille-Chamser, commissaires chargés de l'examiner ne purent cependant accorder au « Chymiste distillateur breveté du Roi demeurant ordinairement à Versailles » le brevet demandé, l'objet ne paraissant pas mériter « une approbation particulière ». Dans le même dossier figure un *Secret pour la destruction totale des punaises et autres insectes*⁷⁹. Plus étonnant, un autre document s'intitule *Moyens pour détruire totalement les empiriques par le Sieur Algaron*, à quoi peut être jointe une *Liste des empiriques qui roule les provinces*... Quels chemins peuvent emprunter les voies de la reconversion!



Le déplacement commercial que semble manifester la publicité d'Algaron, dans les années où il fait l'épreuve des exigences de plus en plus sévères de la Société royale de médecine, répond-il à une tendance plus

77. SRM 199, d 25, 5.

78. SRM 97, d 7, 4.

79. SRM 97, d 7, 2.

générale? Le retrait des proclamations thérapeutiques visant le « cancer », au bénéfice de « remèdes » procédant de l'hygiène, de la purification de l'air et des soins du corps, s'observe-t-il plus largement, dans d'autres provinces que la Bretagne? On pourrait supposer que la conception du cancer elle-même, en s'approfondissant de nouvelles observations et de nouvelles expériences, ait contribué à restreindre le traitement de la maladie à un ordre académique, plus « rationnel », d'intervention, échappant à l'empirisme. Quelle liaison établir, à cet égard, entre la place qu'occupe l'affection dans les mentalités et la multiplication des « anti-cancéreux modernes » développés dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle (recours à la ciguë, essais de « chimiothérapie », traitement par l'électricité ou la concentration de rayons solaires, administration de « l'air fixe » par des machines, etc.)?

On le voit : l'histoire du cancer, et notamment son histoire sociale, devra peu à peu, et sans doute très laborieusement, assimiler certains des problèmes que pose aujourd'hui la gestion d'un fléau que le chimiste Antoine François Fourcroy évoquait déjà, en 1790, dans les termes les plus graves. « En un mot, rien n'a encore réussi, et le cancer a résisté à tout. Comment admettre, d'après cela, des anti-cancéreux; il n'y a que le mot qui puisse flatter les malades de quelque espoir; il faut des illusions à l'homme qui les accueille même dans les plus grands malheurs⁸⁰. »

On aimerait mieux connaître de quelle manière opéraient en Bretagne ceux que Diderot qualifiait, dans l'article « Charlatannerie » de l'*Encyclopédie*, de « protéés qui prennent mille formes différentes⁸¹ ». Samuel Auguste Tissot en a dressé le portrait-type dans l'*Avis au peuple sur sa santé* de 1761⁸² :

« Le crédit de ce charlatan de foire, que cinq ou six cents paysans entourent, grands yeux ouverts, gueule béante, qui se trouvent fort heureux qu'il veuille bien leur friponner leur nécessaire, en leur vendant, quinze ou vingt fois au-delà de sa valeur, un remède, dont la plus grande qualité serait d'être inutile; son crédit, dis-je, tomberait bientôt, si l'on pouvait persuader à chacun de ses auditeurs, ce qui est exactement vrai, qu'à un peu plus de souplesse près de la main, il en fait tout autant que lui; et que, s'il peut acquérir son impudence, il aura dans un moment la même réputation, et méritera la même confiance. »

Mais à quoi bon déclamer au nom du bien public, reprend Tissot? Aujourd'hui que « nous tenons à nos biens plus qu'à toute autre chose », « peut-on espérer de persuader qu'il y a du crime à confier sa santé, à des

80. DROIXHE, Daniel, « Fourcroy et l'Encyclopédie méthodique : article "Anti-cancéreux" (1790) », *Histoire des sciences médicales*, t. 50/4, 2016, p. 477-486.

81. *Encyclopédie*, art. « Charlatannerie », t. 3, 1753, p. 21. Sur la notion de « charlatan », voir MINUZZI, Sabrina, « Quick to say quack. Men invisible women and secrets from the household to the apothecary's shop in Early Modern Venice », article soumis à la revue *Social history of medicine* (2015).

82. TISSOT, Samuel Auguste, *Avis au peuple sur sa santé*, Lausanne, Grasset, 1761, § 441, p. 511.

empoisonneurs, sous l'espérance de guérison⁸³? » Mieux vaudrait « faire sentir au peuple, ce qui est fort aisé, qu'il lui en coûtera moins pour être bien soigné, que pour être *bourraudé* » – c'est-à-dire mis à mal, accablé de bourrades. Les « gens aisés » ne sont d'ailleurs pas moins victimes des charlatans, par « l'imbécile aveuglement, avec lequel on s'en laisse imposer par les pompeuses annonces de quelque remède universel, qu'on tire dispendieusement de l'étranger » :

« Les personnes au-dessus du commun peuple, ne courent pas au charlatan, parce qu'elles croiraient s'avilir en se mêlant à la foule; mais si ce même charlatan, au lieu de venir, s'était tenu dans quelque ville étrangère; si, au lieu de faire afficher ses placards aux coins des rues, il les avait fait insérer dans les mercures ou dans les gazettes; si, au lieu de vendre ses remèdes lui-même, il avait établi des bureaux dans chaque ville; si, au lieu de les vendre vingt fois au-dessus de leur valeur, il avait encore doublé ce prix; au lieu d'avoir les chalands du peuple, il aurait eu ceux du citadin aisé, de tous les ordres, et presque de tous les pays. »

L'histoire de la peinture offre de nombreuses illustrations de charlatan du XVIII^e siècle sur les tréteaux : le *Harlequin, Magician and Barber* du Hollandais Cornelis Troost, le Hogarth des Pays-Bas (1738, à la Mauritshuis de La Haye), ou *Le charlatan* du Wallon Léonard Defrance de Liège (vers 1781, collection privée⁸⁴). Ajoutons, pour boucler la boucle, ce témoignage du docteur Chifoliau. Celui-ci annonce, le 1^{er} avril 1791, l'arrivée d'une « sangsue publique » à Saint-Malo⁸⁵ :

« Le nommé Fleury, soi-disant chirurgien de la Marine de Brest, est entré avec un cortège magnifique, précédé de deux musiciens à cheval, richement vêtus. Plus splendidement enharnaché, notre Esculape couvert de diverses croix est dans un char magnifique attelé de deux beaux coursiers. Un gros et large cocher, un laquais élégant, deux pages à livrée du Roi sont sur la voiture et distribuent au peuple les avis dont deux sont ci inclus. »

Fleury « vend la liqueur dite de Comère de Duchans » en exhibant « un soi-disant brevet signé de Lassonne » et « promet de donner deux cents livres de pain aux pauvres chaque semaine ». Le médecin attend des autorités une réponse qui lui dicte sa conduite. Le vent de la Révolution souffle cette fois de manière plus pressante sur la requête : « tout retard est un mal, quand il s'agit du salut du Peuple ».

83. *Ibid.*, § 447-448, p. 517-523.

84. DEHOUSSE, Françoise, PACCO, Maïté, PAUCHEN, Maurice, *Léonard Defrance. L'œuvre peint*, Liège, Éditions du Perron et Eugène Wahle, 1985, n° 209; DROIXHE, Daniel, *Une histoire des lumières au pays de Liège. Livres, idées, société*, Éditions de l'université de Liège, 2007, p. 148-152.

85. SRM 98, d 56, 1.

RÉSUMÉ

De nombreux vendeurs de drogues médicinales parcoururent la Bretagne au XVIII^e siècle. L'un des plus connus est Algaron Toscano, héritier d'une tradition de marchands ambulants italiens remontant au XVII^e siècle. Les Archives de la Société royale de médecine témoignent de son activité dans plusieurs villes de Bretagne – Saint-Malo, Brest, Josselin – mais aussi Chaillot et Saint-Quentin, entre 1779 et 1785. Algaron distribue des prospectus présentant un « dépuratif du sang » censé soigner diverses affections, dont le « cancer ». Cet article étudie les procédés d'accréditation utilisés pour convaincre le public de l'efficacité du remède, ainsi que certains caractères techniques des thérapies proposées, par rapport à la médecine académique contemporaine. Le nom d'Algaron est souvent associé à celui d'un autre charlatan, Grassy, qui vend également un anti-cancéreux. L'historien américain Matthew Ramsey signale sa présence à Nantes, Rennes, Guingamp, Quintin, Morlaix, Josselin, etc., mais aussi, s'il s'agit du même marchand, en Île-de-France, Thiérache et Gascogne. Son activité est évoquée à Lamballe en 1786, où une « pancarte » fait état des « noms de personnes qu'il a guéries depuis qu'il est à Nantes ». D'autres « empiriques » proposant en Bretagne des remèdes contre « la plus cruelle des maladies » sont mentionnés. Algaron, confronté à la réglementation beaucoup plus sourcilieuse qu'établit la Société royale de médecine, créée en 1778, modifia-t-il ou fit-il mine de modifier son commerce, pour se conformer aux nouvelles exigences concernant les « remèdes à secrets » ? On le voit en tout cas distribuer des produits répondant aux souhaits et recommandations de l'hygiénisme montant.

ABSTRACT

Many travelling merchants sold medical drugs throughout Britany during the 18th century. One of best known was Algaron Toscano, the heir of a family tradition that went back to the 17th century. The Archives of the Société royale de médecine reveal his activity in several Breton towns — Saint-Malo, Brest, Josselin — but also in Chaillot and Saint-Quentin, between 1779 and 1785. Algaron handed out leaflets that promoted a “blood depurant” that “cured” many diseases, among which “cancer”. This article considers the process of accreditation used to convince his audience of the efficiency of his remedy, as well as some of the technical characteristics of his therapies, with regard to contemporary academic medicine. Algaron's name is often associated with another quack, Grassy, who also sold an anti-cancerous remedy. The American historian Matthew Ramsey reports his presence in Nantes, Rennes, Guingamp, Quintin, Morlaix, Josselin, etc., but also, if the name refers to the same person, in Île-de-France, Thiérache and Gascony. This study looks at his activity in Lamballe, in 1786, where a “placard” listed the “names of persons he has cured since he is in Nantes” and other “empiricists” who proposed remedies against “the most cruel disease”. Did Algaron, facing the far more demanding regulation established by the Royal Society of Medicine, created in 1778, modify or pretend to change his commerce, to meet the new requirements concerning “secret remedies”? He certainly sold products that matched the wishes and recommendations of the rising interest in hygiene.